



# FEDERATION

## La FNSIP mobilisée

### Depuis notre dernier congrès :

Depuis fin octobre, la FNSIP vous a représenté dans différentes rencontres, réunions ou groupe de travail :

- ☑ Réunion du groupe informel de réflexion sur l'avenir de la pharmacie
- ☑ Participation aux Journées Internationales de Biologie (JIBs)
- ☑ Rencontre partenariat GPM
- ☑ Commission Nationale Permanente de Biologie Médicale
- ☑ Réunion Conseil de l'Ordre des Pharmaciens
- ☑ Réunion Commission Ballereau
- ☑ Rencontre partenariat GPM
- ☑ Participation au colloque GPM : Vieillesse de la population
- ☑ Participation au Journées de Biologie Praticienne
- ☑ Rencontre partenariat CMV Mediforce
- ☑ Conseil d'Administration de la FAGE
- ☑ Groupe de travail réforme des statuts de l'interne
- ☑ Commission Nationale Permanente de Biologie Médicale
- ☑ Réunion du groupe informel de réflexion sur l'avenir de la pharmacie
- ☑ Participation à la Commission Sectorielle de Santé (FAGE)
- ☑ Réunion Commission Ballereau
- ☑ Rencontre partenariat GPM
- ☑ Groupe de travail réforme de l'année recherche
- ☑ Conseil d'Administration de la FNSIP
- ☑ Groupe de travail réforme des statuts de l'interne (voir l'e`cadre)

- ☑ Rencontre Conseil Ministère de la Santé : CNIPI
- ☑ Réunion organisation du Congrès à Paris
- ☑ Rencontre Conseiller Matignon : réforme de la biologie
- ☑ Présentation de l'internat et des réformes en cours (congrès ANEPF)

Mais en parallèle de tous ces déplacements, nous avons bien évidemment effectué un travail de fond : site internet, communiqués de presse, représentations, conférences téléphoniques.

Un grand merci à toute l'équipe du bureau de la FNSIP et à son Conseil d'Administration qui s'investit pleinement dans la représentation des internes en Pharmacie !

### Statut en refonte !

Depuis juillet 2005, le statut de l'interne est fixé par le Code de la Santé Publique, qui reprend exactement le Décret du 10 novembre 1999. Compte tenu des évolutions de l'exercice et de ses conditions dans les 10 dernières années, il paraît indispensable d'envisager une rénovation de ce statut. Ainsi, la FNSIP s'est penchée sur la réflexion des textes fixant les modalités d'exercice des internes sur les thèmes de rémunération, responsabilité, valorisation et aménagement des formations. Une synthèse des propositions doit être transmise au Ministère dans le courant du mois de mars, ce qui constituera le point de départ d'une grande réflexion engageant l'ensemble des acteurs de l'internat.

*Espérait pouvoir vous exposer les avancées concrètes dans le prochain numéro...*

